

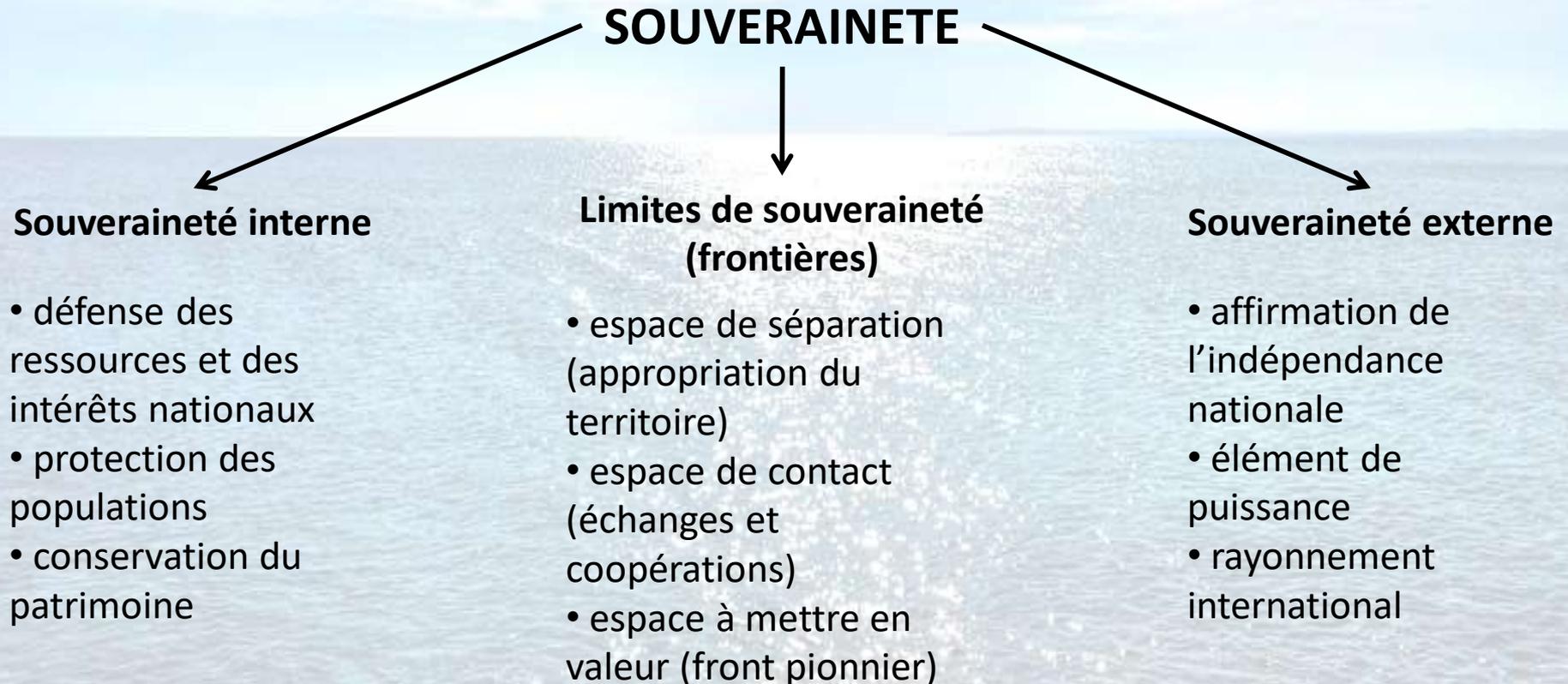


LA MISSION DE SOUVERAINETE AU SEIN DES TAAF



La notion de souveraineté

« Pouvoir suprême reconnu à l'État, qui implique l'exclusivité de sa compétence sur le territoire national (souveraineté interne) et son indépendance absolue dans l'ordre international où il n'est limité que par ses propres engagements (souveraineté externe). »



Présentation de la collectivité

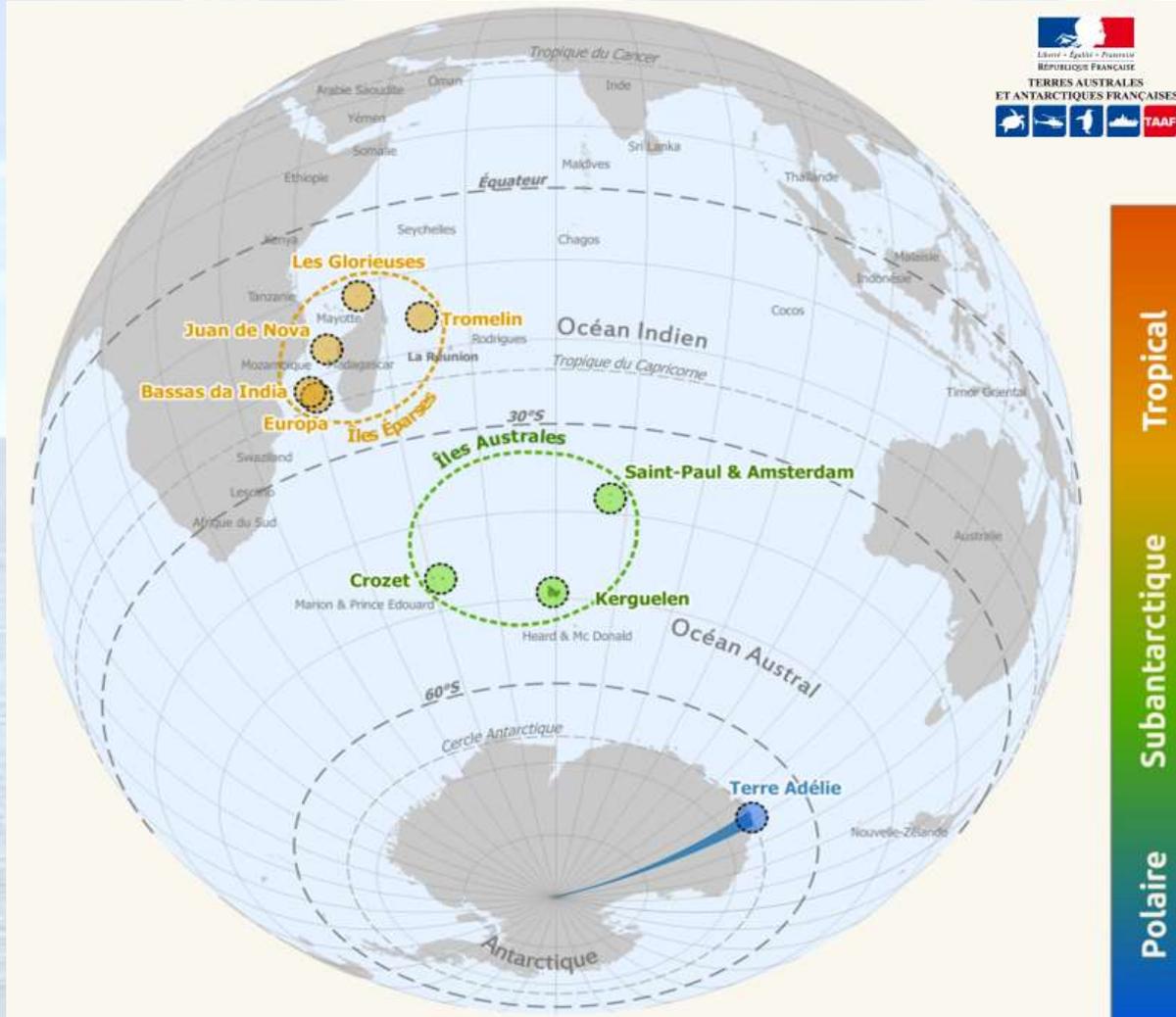


**TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Territoire créé par la loi du 6 août 1955**
- **Collectivité *sui generis* (Titre XII, art. 72-3 de la Constitution)**
- **Associé à l'Union européenne en tant que P.T.O.M. (pays et territoires d'Outre-mer)**
- **Administré par un préfet, administrateur supérieur, représentant de l'Etat et exécutif de la collectivité, qui s'appuie sur un Conseil consultatif se réunissant 2 à 3 fois par an**
- **Autonomie financière et spécialité législative**
- **Budget avec ressources propres**
- **Absence d'habitant « permanent »**

La situation géographique





LES LIENS AVEC LES PROGRAMMES OFFICIELS

Liens avec les programmes : Collège

Géographie

Thème 3 de Quatrième: Des espaces transformés par la mondialisation

- **Question: Mers et Océans : un monde maritimisé**
 - Mers et océans au cœur des enjeux spatiaux liés à la mondialisation
 - Maritimisation de l'économie et des échanges
 - Anthropisation des mers
 - Conflits et revendications territoriales
 - Fragilité du milieu et problématiques environnementales

Thème 3 de Troisième: La France et l'Union européenne

- **Question: La France et l'Europe dans le monde**
 - Place et influence de la France dans le monde
 - Etude géopolitique des intérêts de la France dans le monde
 - Examen d'une région transfrontalière

Liens avec les programmes : Lycée

Géographie

Thème 1 de Terminale générale: Mers et océans au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

- **Question: Mers et océans entre appropriation, protection et liberté de circulation**
 - Maritimisation de l'économie et des échanges
 - Enjeux sur le contrôle des voies maritimes et des points de passage stratégiques
 - Mise en valeur et utilisation des mers et océans entre mondialisation et appropriation et entre exploitation et conservation
 - Tensions et rivalités entre Etats (contestations des frontières et des limites de ZEE)
- **Etude de cas conseillée: L'océan Indien entre rivalités régionales et coopérations**
- **Question spécifique: La France, une puissance maritime?**
 - Particularités de la France ultramarine
 - Importance des ZEE françaises
 - Enjeux géostratégiques, économiques et environnementaux de ces espaces

Liens avec les programmes : Lycée

Géographie

Thème 1 de Terminale technologique: Mers et océans au cœur de la mondialisation (7-9 heures)

- **Question: Mers et océans, vecteurs essentiels de la mondialisation**
 - Maritimisation de l'économie et des échanges
 - Rôle fondamental des océans dans la fourniture de ressources, la circulation des hommes et les échanges matériels et immatériels
 - Importance de certaines routes maritimes et des points de passage stratégiques
 - Tensions et rivalités entre Etats pour le contrôle des mers et océans

Liens avec les programmes : Lycée

Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences politiques

Thème 3 de Première: Etudier les divisions du monde, les frontières (24-25 heures)

- **Introduction: les frontières dans le monde d'aujourd'hui**
 - Frontières de plus en plus nombreuses et de moins en moins marquées
 - Typologie des frontières (terrestres, maritimes, ZEE)
 - Frontière comme zone de séparation et zone de contact
 - Mise en valeur et utilisation des mers et océans entre exploitation et conservation
 - Tensions et rivalités entre Etats (contestations des frontières et des limites de ZEE)
- **Axe 1: Tracer des frontières, approche géopolitique (motivations et conséquences)**
 - Pour se partager des territoires
- **Axe 2: Les frontières en débats (affrontements négociations)**
 - Reconnaître la frontière
 - Dépasser la frontière (droit de la mer)
- **Objet de travail conclusif: Les frontières internes et externes de l'UE**
 - Les frontières d'un Etat adhérent

Liens avec les programmes : Lycée

Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences politiques

Thème 1 de Terminale: De nouveaux espaces de conquête (26-28 heures)

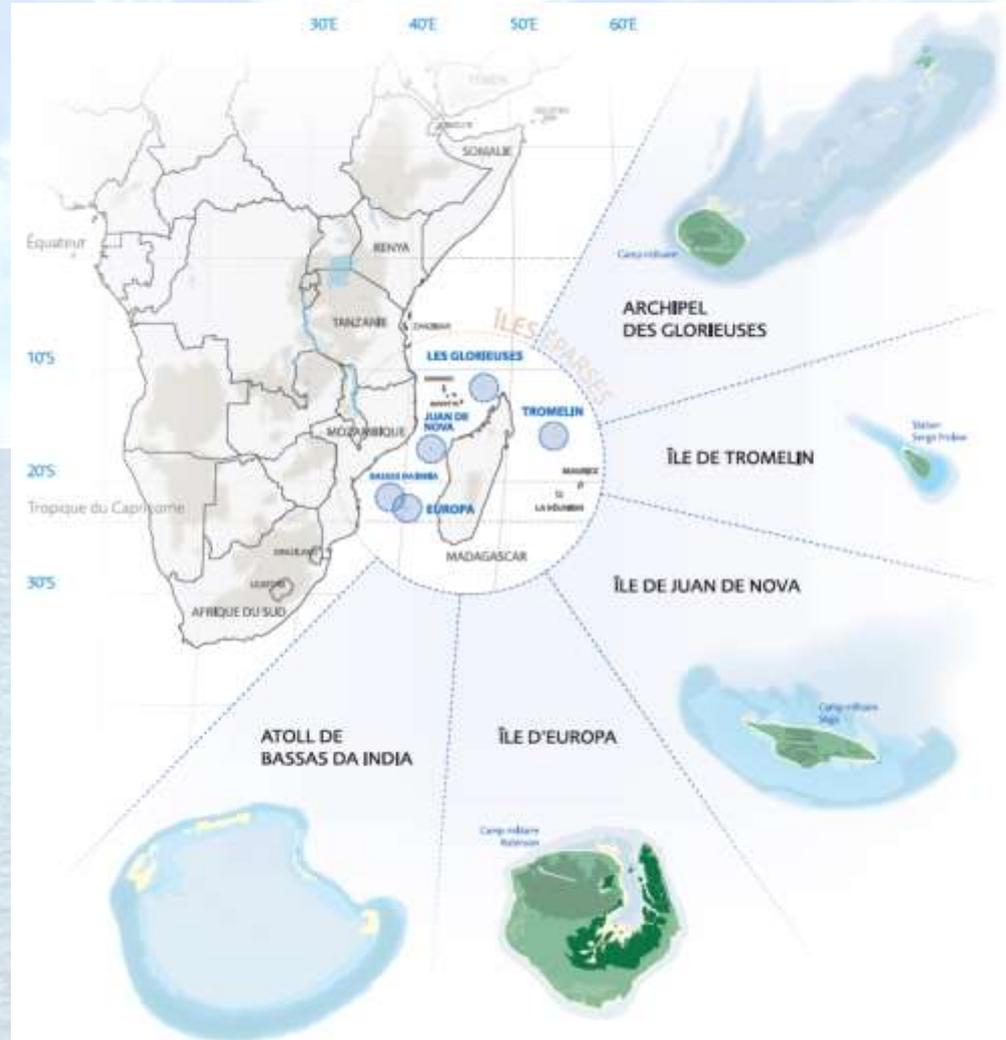
- **Introduction: Océans et espace, quelles spécificités ?**
 - Affirmation de puissance et impérialisme
 - Extension de la domination territoriale à des milieux originaux (espace et océans)
 - Connaissance et maîtrise de ces milieux en constante évolution
 - Dernières frontières ?
- **Axe 1: Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités**
 - Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans (dissuasion nucléaire et forces de projection maritimes)
- **Axe 2: Enjeux diplomatiques et coopérations**
 - Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans de la création des ZEE à la gestion commune de la biodiversité
- **Objet de travail conclusif: La Chine à la conquête de l'espace, des mers et océans**
 - Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements et appropriations)



LES DISTRICTS DES TAAF

Les districts : les îles Eparses

La situation géographique



Les districts : les îles Eparses

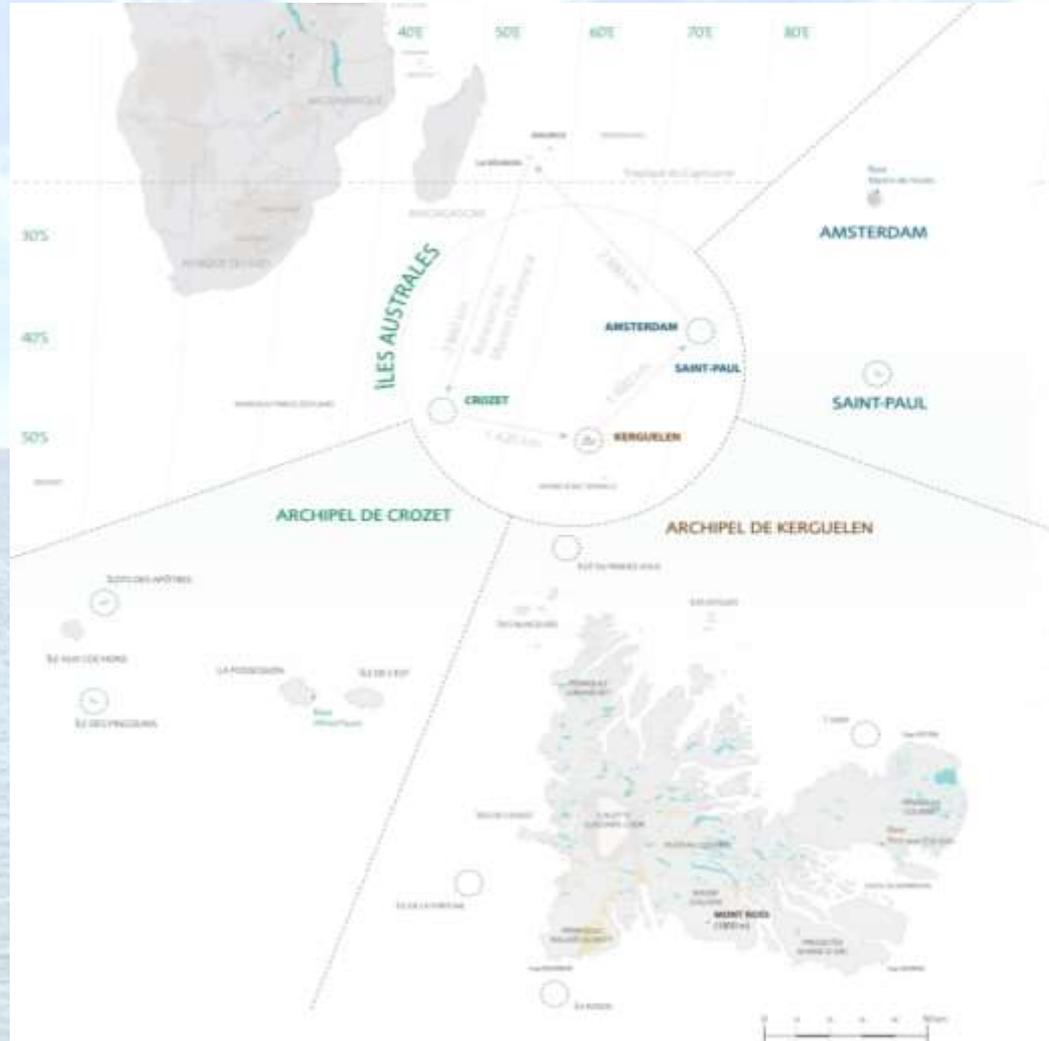
Présentation générale

	DISTANCE DE LA REUNION	SUPERFICIE	ZEE	OCCUPATION HUMAINE
TROMELIN	535 km	0,85 km ²	285 300 km ²	Station météorologique
GLORIEUSES	1 350 km	4,9 km ²	48 614 km ²	Camp de la Légion étrangère
JUAN DE NOVA	1 390 km	5,3 km ²	61 050 km ²	Camp Séga
BASSAS DA INDIA	1 610 km	0,1 km ²	123 700 km ²	Néant
EUROPA	1 550 km	31,2 km ²	127 300 km ²	Camp Robinson
TOTAL		42, 35 km²	640 964 km²	



Les districts : les îles Australes

La situation géographique



Les districts : les îles Australes

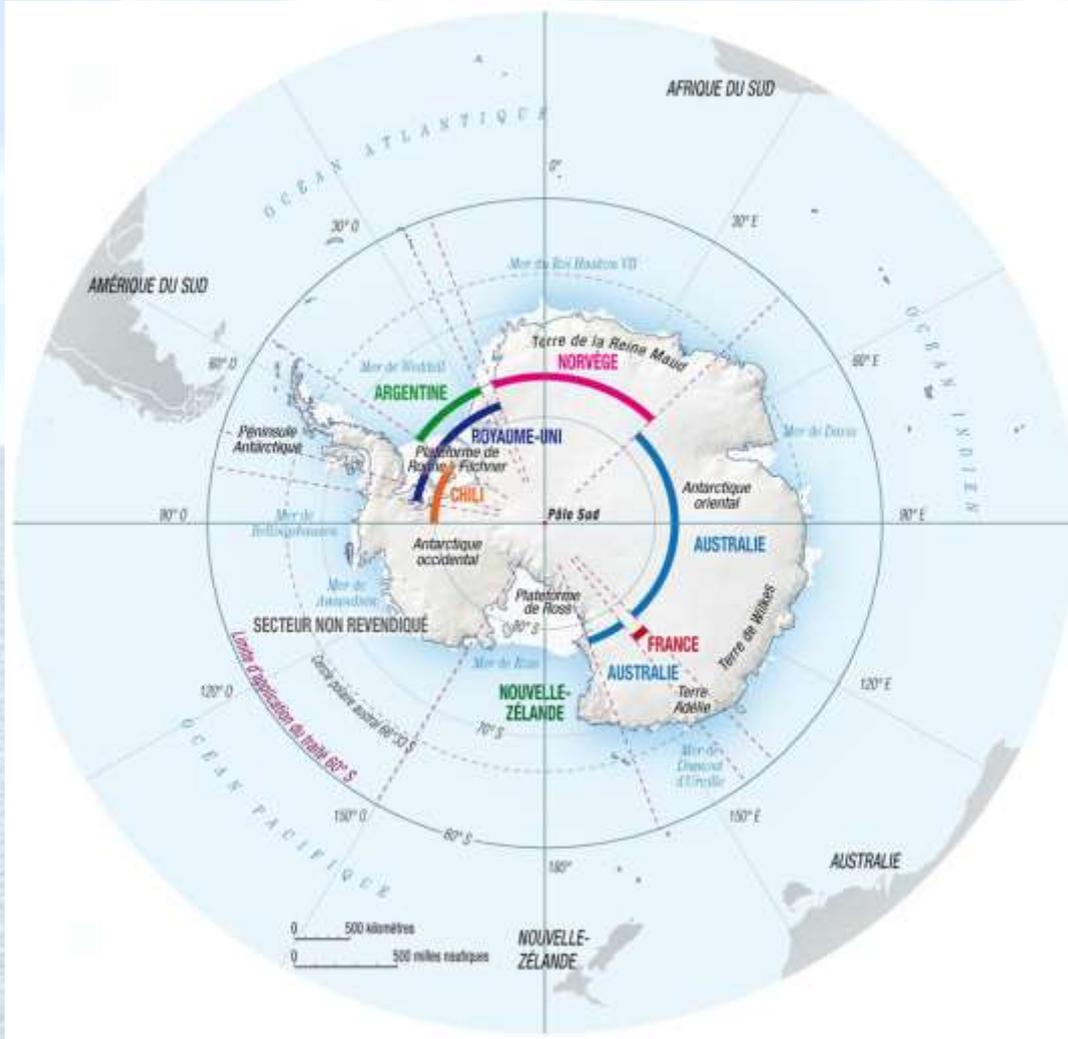
Présentation générale

	DISTANCE DE LA REUNION	SUPERFICIE	ZEE	OCCUPATION HUMAINE
SAINT-PAUL ET AMSTERDAM	2 820 km	66 km ²	502 533 km ²	Base Martin-de-Viviès
CROZET	2 810 km	352 km ²	567 475 km ²	Base Alfred-Faure
KERGUELEN	3 380 km	7 215 km ²	563 869 km ²	Port-aux-Français
TOTAL		7 633 km²	1 633 877 km²	



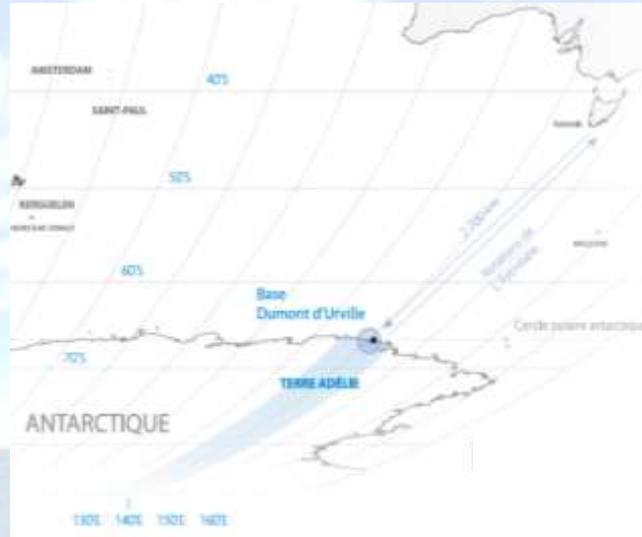
Les districts : la terre Adélie

La situation géographique



Les districts : la Terre Adélie

Présentation générale



	DISTANCE DE LA REUNION	SUPERFICIE	ZEE	OCCUPATION HUMAINE
TERRE ADELIE	7 600 km	432 000 km ²	Non revendiquée	Base Dumont-d'Urville

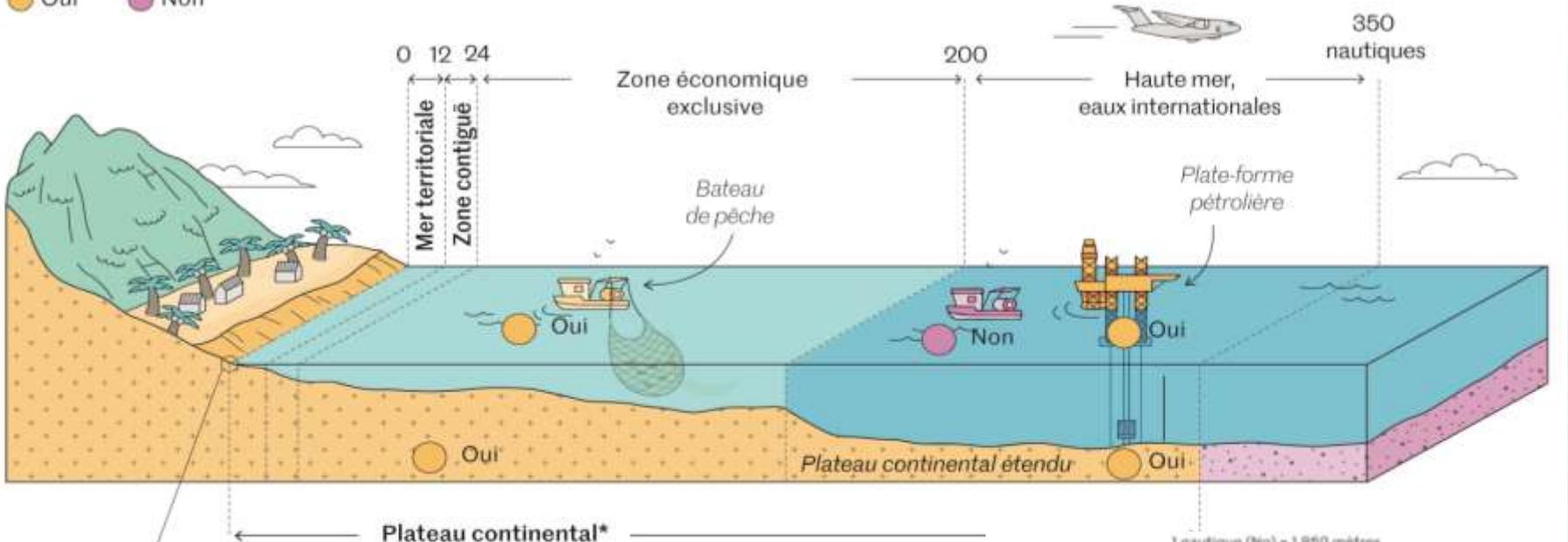


Les districts : les ZEE

Définition d'une ZEE

Droits souverains de l'Etat côtier sur ses ressources naturelles

● Oui ● Non

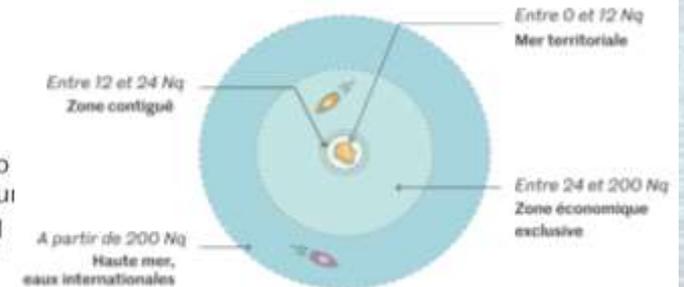


Côte
(limite des eaux
à marée basse)

Plateau continental*

1 nautique (Nq) = 1 852 mètres

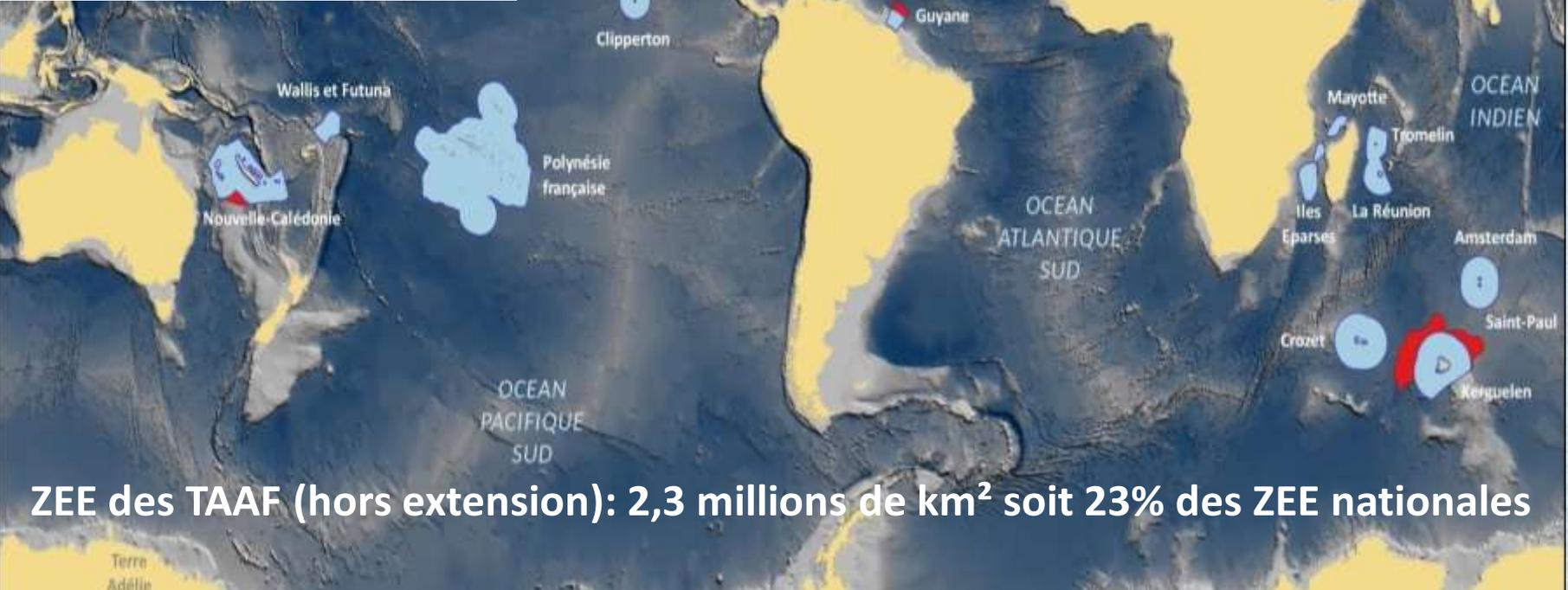
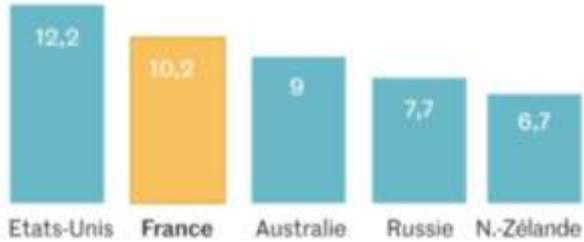
* Selon les termes de la **Convention de l'ONU** sur le droit de la mer, signée en 1982 à Montego Bay (Jamaïque), les Etats côtiers peuvent étendre leur souveraineté sur les fonds marins et leur sous-sol **au-delà des 200 Nq** (nautiques) de la ZEE et du plateau continental, **jusqu'à 350 Nq** maximum. Pour cela, ils doivent déposer **une demande auprès de la Commission des limites du plateau continental (CLPC)**, qui dépend de l'ONU.



Les districts : les ZEE

Les ZEE françaises

Les cinq pays ayant la plus grande zone économique exclusive (ZEE), en millions de km²





LES RISQUES PESANT SUR LA ZONE SUD DE L'OCEAN INDIEN

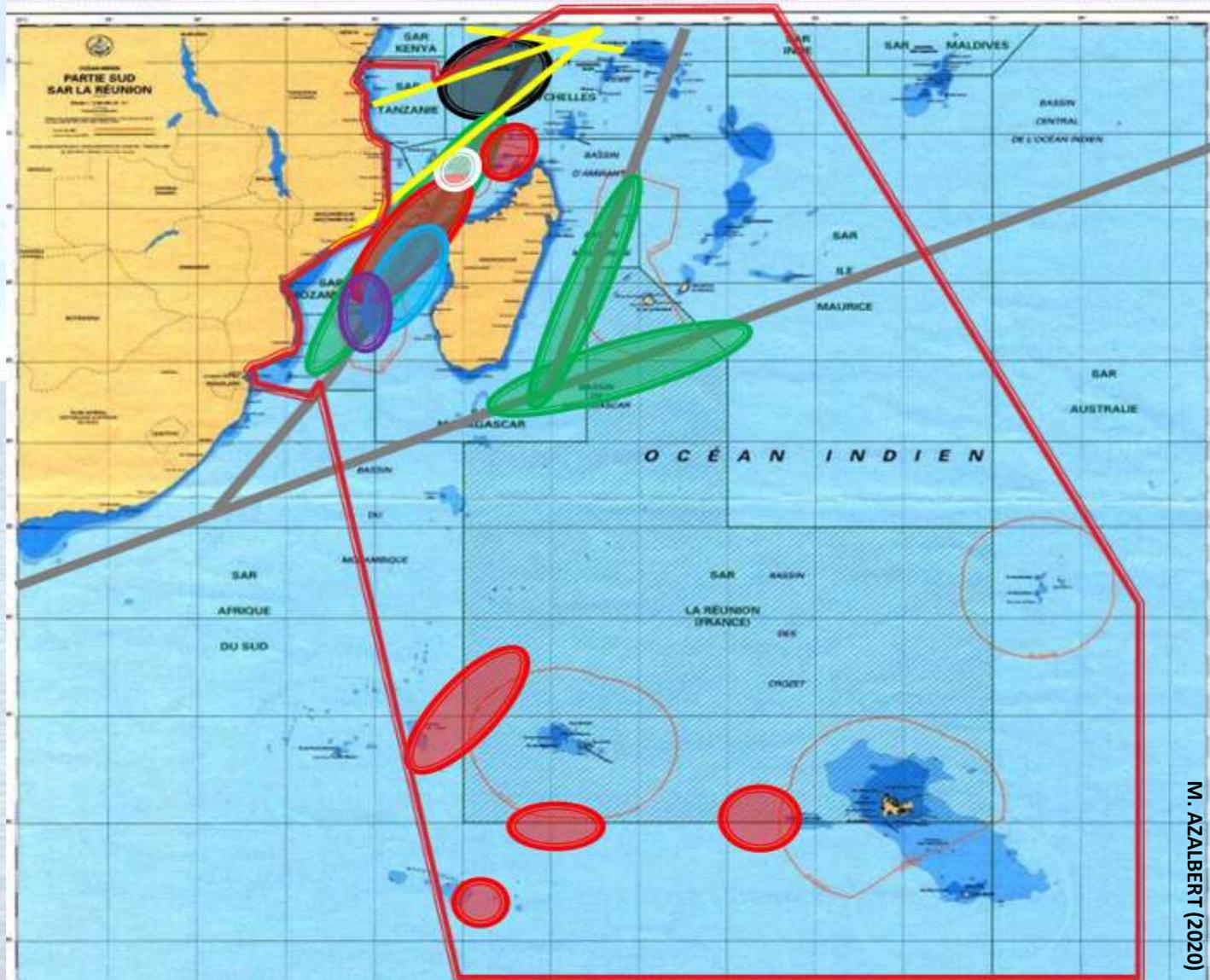
Les risques : un territoire riche et convoité

- 440 00 km² de terres émergées et 2,3 millions de km² de ZEE
- Ressources halieutiques importantes (thonidés/légine/langouste)
- Ressources du sous-sol prometteuses (minerais/hydrocarbures)
- Potentiel touristique considérable (éco-tourisme)
- Sanctuaires de biodiversité exceptionnel (Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO/Parc naturel marin des Glorieuses)
- Patrimoine historique remarquable (plusieurs dizaines de sites, monuments et épaves)
- « Laboratoire » scientifique de renommée internationale (CNRS/CEA/CNES/Météo-France)



Les risques : carte et typologie

-  Voies de trafic maritime principales
-  Pêche I.N.N.
-  Pollutions volontaires
-  Prospections non autorisées
-  Pillages d'épaves
-  Immigration clandestine
-  Piraterie
-  Narcotrafics



Les risques : la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

Contexte

- Ressources halieutiques importantes et espèces à forte valeur commerciale (légine, langouste, thonidés)
- Pêche réalisée sans licence ou autorisation et/ou ne respectant pas la réglementation (périodes, zones, techniques et quotas) fixée par les TAAF

Dernières manifestations

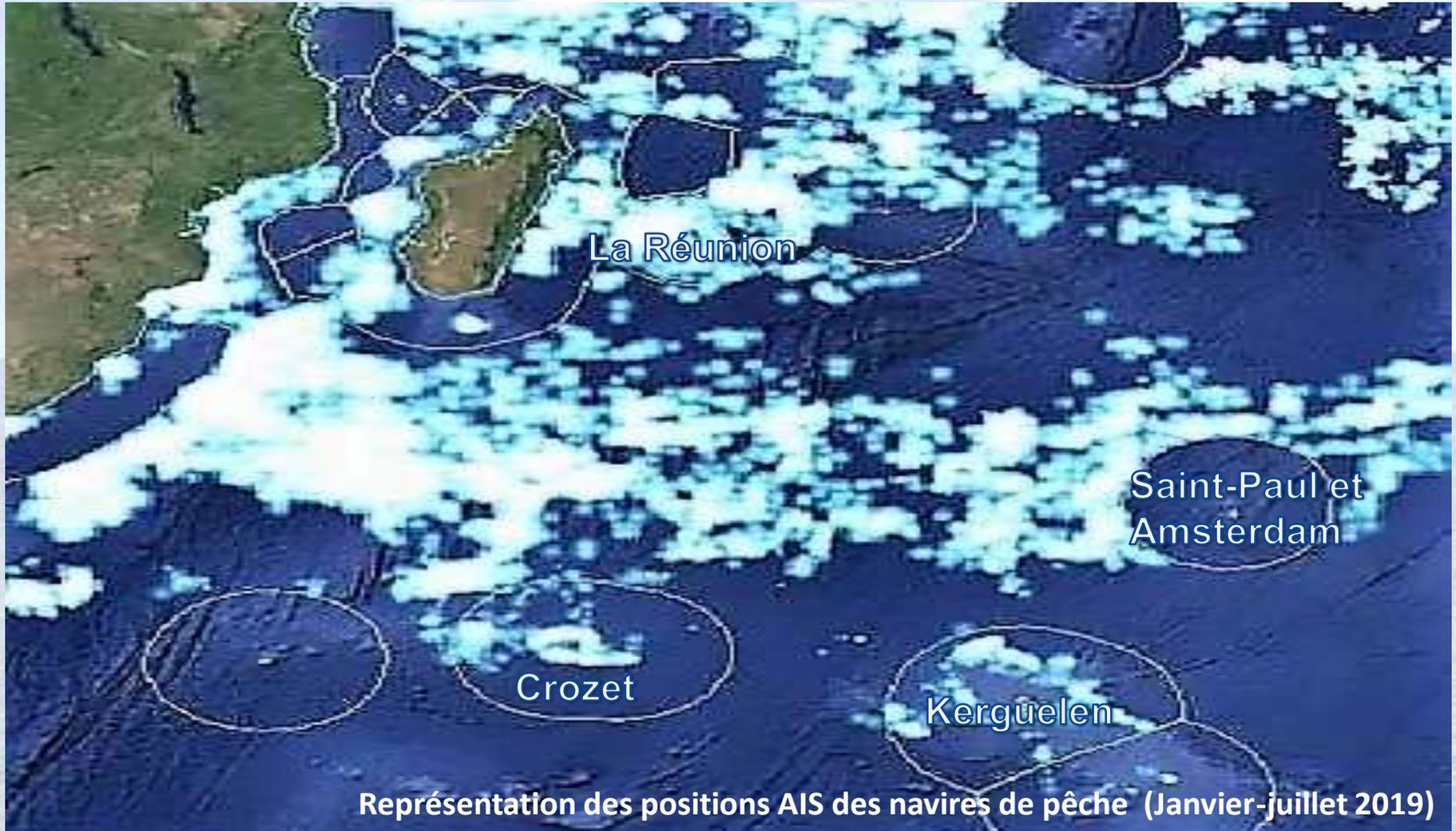
- Zone des îles Australes: interception du navire sud-coréen « Chung Yong 81 » avec à son bord 7,8 tonnes de légine en 2013
- Zone des îles Eparses: interception du navire taïwanais « Home Sheen » avec à son bord 60 tonnes de poisson en 2018 / 6 tonnes de poissons et d'holothuries saisies sur des embarcations de pêche artisanales depuis 2011

Mesures de prévention

- Embarquement de contrôleurs et d'observateurs de pêche des TAAF sur les navires qui veillent à l'application de la réglementation



Les risques : la pêche illicite, non déclarée et non réglementée



Les risques : les pollutions volontaires et accidents

Contexte

- Croissance du trafic de navires de commerce (x 3,5 entre 2014 et 2019) sur les axes Cap de Bonne Espérance/Asie et Canal du Mozambique
- Augmentation de la taille moyenne des navires (+ 10% entre 2014 et 2019)
- Zone particulièrement fragile comportant des sanctuaires de biodiversité unique (Parc naturel marin des Glorieuses/Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises)

Dernières manifestations

- 8 détections de pollution signalées dans les ZEE des TAAF en 2019

Mesures de prévention

- Surveillance satellitaire dans le cadre du programme européen CleanSeaNet et plan de prévention Polmar



Les risques : les prospections non autorisées

Contexte

- Canal du Mozambique considéré comme la « prochaine mer du Nord en puissance »
- Importants gisements de minerais (sulfures hydrothermaux, nodules polymétalliques, encroûtements cobaltifères)
- Importantes réserves d'hydrocarbures (6 à 12 milliards de barils de pétrole/3 à 5 milliards de m² de gaz)
- Intérêts des pays riverains mais aussi de la Chine et de l'Arabie saoudite

Dernières manifestations

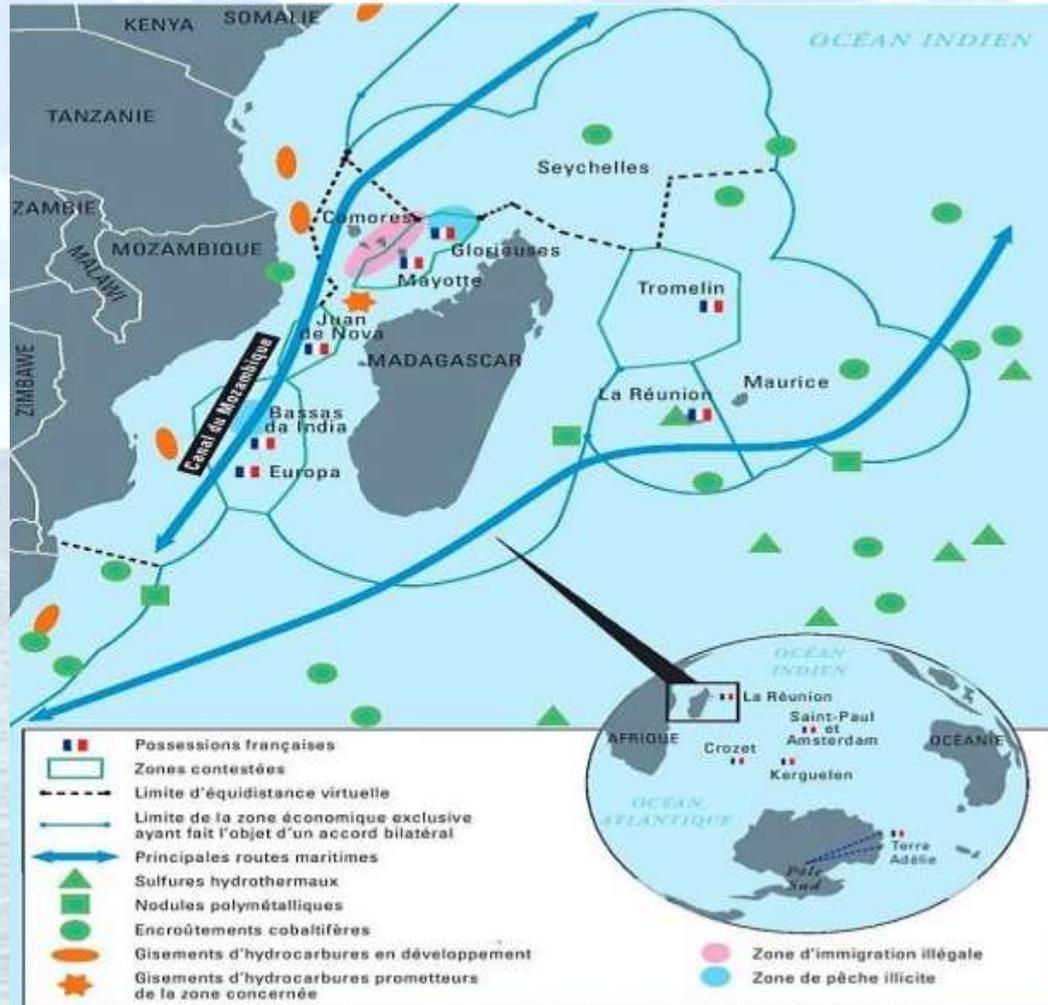
- Interception du navire singapourien « Pacific Falcon » en 2013 lors de prospections non autorisées dans les ZEE des Eparses

Mesures de prévention

- Surveillance satellitaire et patrouilles assurées par la Marine nationale



Les risques : les prospections non autorisées



Source : D. Orholland et J.-P. Pirat, Atlas géopolitique des espaces maritimes, 2^e édition, Éditions TECHNIP, 2010 / Cols bleus n° 5020 du 5 octobre 2013 / International Seabed authorities 2014.

Les risques : le pillage d'épaves et le tourisme non autorisé

Contexte

- Fouilles sous-marines non autorisées et pillages d'épave dans la zone des îles Eparses
- Tourisme non autorisé dans la zone des îles Eparses, des îles Australes et de l'Antarctique (croisière/navire de plaisance/pêche sportive/plongée sous-marine)

Dernières manifestations

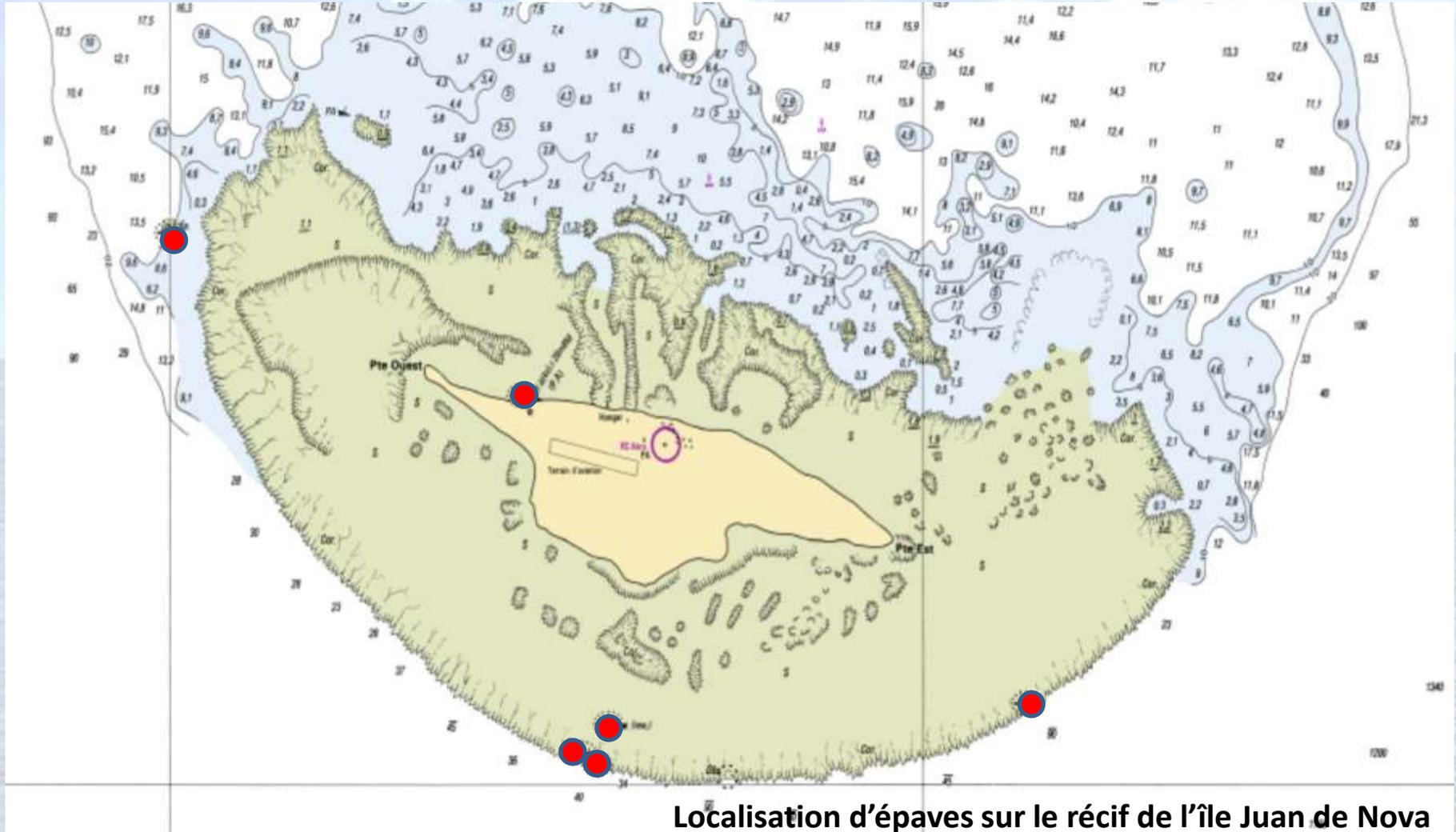
- Exemple du pillage entre 1977 et 1979 de l'épave de la nef portugaise « Santiago » ayant fait naufrage sur les récifs de Bassas da India en 1585
- Pression régulière des compagnies de « chasseurs de trésor » américaines et sud-africaines

Mesures de prévention

- Cartographie, fouilles et conservation assurées par le Département de recherche archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du Ministère de la Culture



Les risques : le pillage d'épaves et le tourisme non autorisé



Localisation d'épaves sur le récif de l'île Juan de Nova

Les risques : les narcotrafics

Contexte

- Trafic international de résine de cannabis et d'héroïne
- Développement de la route Sud de la « Smack Track » (piste de la came)
- Voie maritime de transport de la drogue entre le Pakistan ou l'Iran et les pays d'Afrique orientale et australe à bord de cargos ou de navires traditionnels

Dernières manifestations

- Saisie de 3 tonnes d'héroïne et de 48 tonnes de hachisch au Nord du Canal du Mozambique en 2018
- Interception d'un boutre iranien suspect dans la ZEE de Juan de Nova en 2015

Mesures de prévention

- Participation de la France aux opérations internationales de la Combined Task Force 150 (CTF-150) menée par US Navy



Les risques : les narcotrafics



Route Sud de la « Smack Track »

Les risques : l'immigration clandestine

Contexte

- Départements français de La Réunion et de Mayotte faisant figures d' « isolats de richesse, de prospérité et de liberté »

Dernières manifestations

- Vagues de migration illégale venant des Comores et de Madagascar à destination de Mayotte (215 navires interceptés pour 2 600 migrants en 2018)
- Vagues de migration illégale venant du Sri Lanka à destination de La Réunion (6 navires interceptés pour 273 migrants entre 2018 et 2019)
- Possibilité de passage ou de naufrage dans les eaux des Glorieuses ou de Tromelin

Mesures de prévention

- Plan gouvernemental de lutte contre l'immigration clandestine (LIC)



Les risques : l'immigration clandestine

Mayotte, un département sous pression migratoire

> Naufrage de migrants depuis 2015

(Uniquement ceux repertoriés par l'OIM)



Sources : OIM, Insee-Ined, Cimade

> Répartition de la population par lieu de naissance

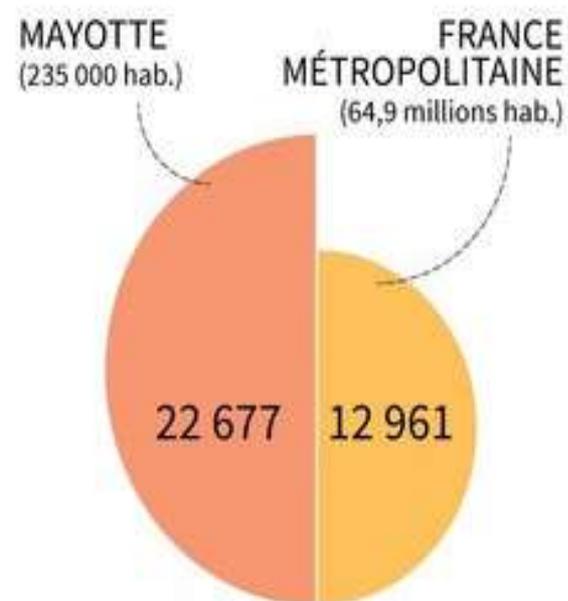
En % selon l'Insee



*En 1974, Mayotte se sépare du reste des Comores et reste française lors d'un référendum où les 3 autres îles choisissent l'indépendance

> Expulsions d'étrangers en situation irrégulière

Comparé à la métropole, en 2016



© AFP

Les risques : la piraterie

Contexte

- Attaques de navires commerciaux et touristiques menées par des pirates somaliens autour de la Corne de l'Afrique entre 2005 et 2015
- Extension de ces actes de pirateries jusqu'au Nord du Canal du Mozambique
- Actes isolés menés au large des côtes du Mozambique par des brigands locaux

Dernières manifestations

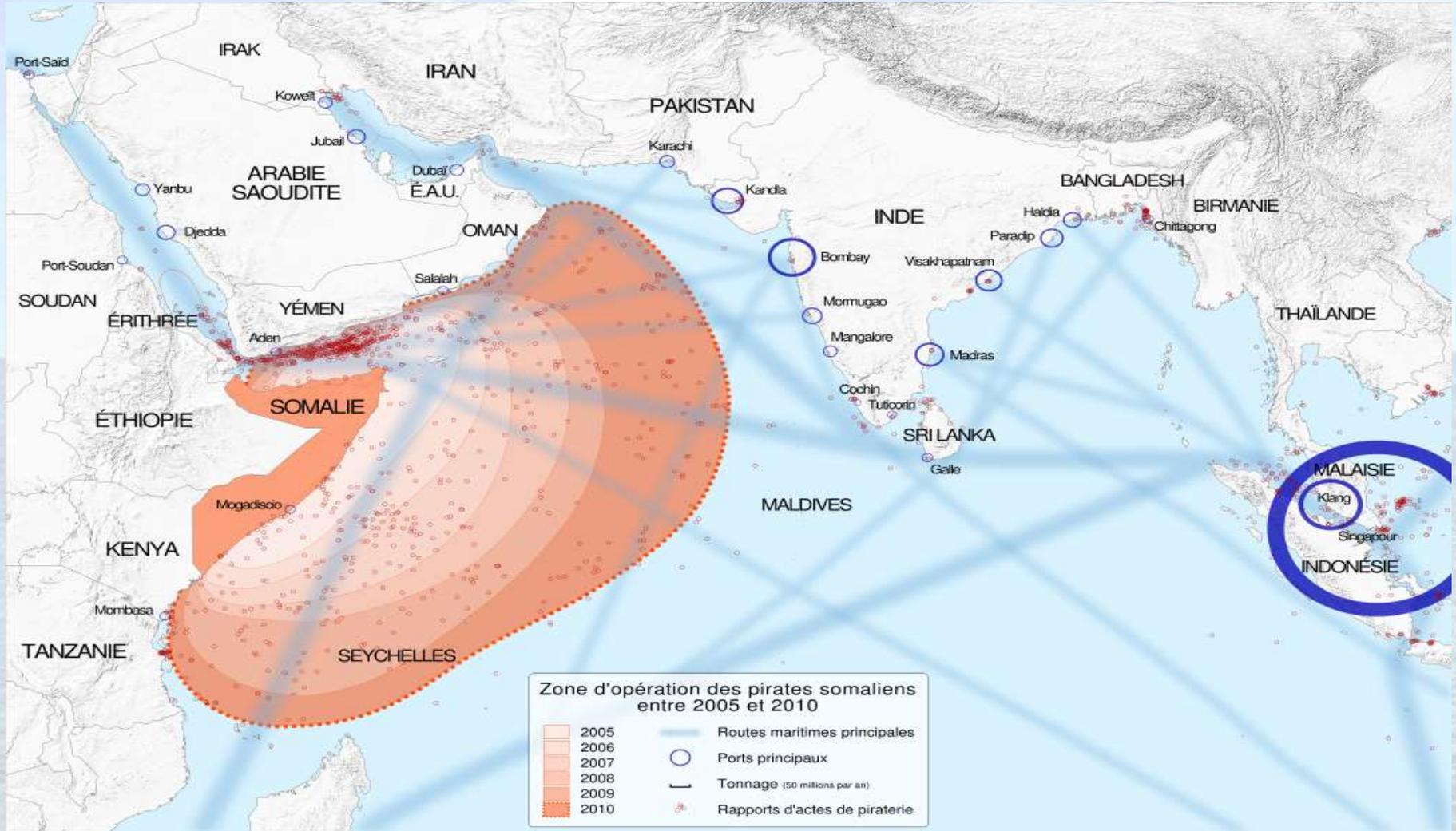
- 2 attaques enregistrées en bordure des ZEE françaises en 2015

Mesures de prévention

- Participation de la Marine nationale aux opérations internationales de lutte contre la piraterie (Atalante de l'UE et Ocean Shield de l'OTAN)



Les risques : la piraterie





LES MOYENS A DISPOSITION DES TAAF

Les moyens : le Préfet, administrateur supérieur

- Dépositaire de l'autorité de l'État dans la collectivité ayant rang de préfet
- Représentant du Gouvernement sous l'autorité du ministre chargé de l'Outre-mer
- Garant de l'exécution des lois, des engagements internationaux, des règlements et des décisions gouvernementales
- Gardien des intérêts généraux du territoire et du développement des districts
- Détenteur d'une délégation du préfet de La Réunion pour certaines compétences de l'action de l'Etat en mer
- Gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises





Les moyens : les Chefs de district

- Représentants du préfet, administrateur supérieur des TAAF dans les différents territoires
- Responsables des missions de souveraineté et de suivi de la bonne exécution des programmes logistiques, scientifiques et de préservation de l'environnement
- Chefs des bases dans les districts austraux et antarctique
- Fonction de chef de district des îles Eparses assurée par le Secrétaire général des TAAF
- Le gendarme sur les îles Europa, Juan de Nova et Glorieuses est le délégué permanent du Préfet, administrateur supérieur des TAAF





Les moyens : le siège

- **Siège à Saint-Pierre de La Réunion avec 80 à 85 personnes**
- **Administration centrale avec de nombreuses directions et services:**
 - Cabinet du Préfet-Administrateur supérieur (communication, affaires culturelles et patrimoine)
 - Direction des affaires administratives et financières
 - Direction des services techniques
 - Direction de l'environnement
 - Direction des pêches et des questions maritimes
 - Service des affaires juridiques et internationales
 - Service médical
 - Service de la poste et de la philatélie
- **Antenne à Paris avec 3 à 4 personnes**
- **« Maison Orré »: résidence officielle du Préfet, administrateur supérieur des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion**





Les moyens : les bases

- **Base Martin-de-Viviès sur l'île Amsterdam (20 à 40 personnes)**
- **Base Alfred-Faure sur l'île de La Possession dans les îles Crozet (25 à 45 personnes)**
- **Base Port-aux-Français sur la Grande-Terre dans les îles Kerguelen (40 à 100 personnes)**
- **Base Dumont-d'Urville sur la terre Adélie (25 à 100 personnes)**
- **Camp Robinson sur l'île Europa (16 à 20 personnes)**
- **Camp Séga sur l'île Juan de Nova (16 à 20 personnes)**
- **Camp de la Légion étrangère sur l'île Grande Glorieuse (16 à 20 personnes)**
- **Station Serge Frolow sur l'île Tromelin (2 à 3 personnes)**





Les moyens : le Marion Dufresne II

- Navire propriété des TAAF armé par Louis Dreyfus Armateurs et basé à La Réunion
- Navire ravitailleur polyvalent:
 - paquebot transportant les personnels et les visiteurs (114 passagers et 46 membres d'équipages)
 - cargo équipé de grues de levage transportant conteneurs et colis lourds (2 500 t)
 - pétrolier transportant du carburant
 - navire scientifique multidisciplinaire (650 m³ de laboratoire)
 - porte-hélicoptère capable de recevoir un hélicoptère type Ecureuil
- 4 rotations par an au départ de La Réunion en direction des îles Australes et de Tromelin
- 1 rotation tous les deux à trois ans au départ de La Réunion en direction des îles Eparses





Les moyens : l'Astrolabe II

- Navire propriété des TAAF armé par la Marine nationale et basé à La Réunion
- Partenariat entre les TAAF, l'IPEV et la Marine nationale concrétisé par la création d'un groupement d'intérêt public (GIP)
- Navire brise-glace:
 - paquebot transportant les personnels et les visiteurs (40 passagers et 20 membres d'équipages)
 - cargo équipé d'une grue de levage transportant conteneurs et colis lourds (1 200 t)
 - porte-hélicoptère capable de recevoir deux hélicoptères type Ecureuil
- 5 rotations par an au départ de la Tasmanie (Australie) en direction de la Terre Adélie





Les moyens : les FAZSOI

- **FAZSOI: Forces armées de la zone Sud de l'océan Indien**
- **Marine nationale:**
 - 2 frégates de surveillance classe Floréal basées à La Réunion (*Le Floréal* et *Le Nivôse*)
 - 1 bâtiment multi-missions de classe d'Entrecasteaux basé à La Réunion (*Le Champlain*)
 - 1 patrouilleur hauturier basé à La Réunion (*Le Malin*)
 - 2 hélicoptères Panther basés à La Réunion
 - 1 avion de surveillance Falcon 50M présent 30 jours par an à La Réunion
 - 1 système de détection radar « Radarsat »
- **Armée de l'Air:**
 - 2 avions de transport CASA CN-235 basés à La Réunion
- **Armée de Terre:**
 - 2 sections du 2^e RPIMa basées à La Réunion
 - 1 section du DLEM basée à Mayotte
- **Gendarmerie nationale:**
 - 3 gendarmes basés aux Glorieuses, Juan de Nova et Europa





Les moyens : la DMSOI

- **Direction de la Mer Sud de l'Océan Indien (Affaires maritimes)**
- **Structure unifiée de pilotage et de coordination des politiques maritimes**
- **Missions:**
 - gestion et la protection du patrimoine maritime et littoral
 - développement durable des activités maritimes
 - garantie de la sécurité maritime et prévention des risques
- **Navire *L'Osiris II* armé par GIE Protection Légine et Ressources Halieutiques et basé à La Réunion (200-250 jours par an de patrouille en mer)**
- **Système de surveillance maritime intégrée de l'Agence Européenne pour la sécurité maritime (EMSA) fondé sur des stations AIS et un service d'imagerie satellitaire**



Les moyens : la Coopération régionale

- Signature d'accords bilatéraux de défense entre la France et les pays de la Zone Sud de l'océan Indien (Maurice/Comores/Madagascar,/Seychelles/Australie/ Mozambique/Afrique du Sud)
- Intégration à des organisations régionales comme la Convention de Nairobi, la Convention sur la conservation de la faune et de la flore marine de l'Antarctique (CCMAMLR) et la Commission des thons de l'océan Indien
- Formation militaire et don de matériel à destination des forces armées étrangères
- Participation à des exercices communs et des opérations conjointes
- Mutualisation des moyens maritimes et échange de personnels



Terres australes et antarctiques françaises

« L'activité des hommes se tournera de plus en plus vers l'exploitation des mers que les ambitions des États chercheront à dominer afin d'en contrôler les ressources »

Charles de Gaulle, 1969 (paroles prononcées le 1^{er} février lors d'une visite officielle à Brest)

